



Juin 2015

Travaux de révision de la Norme biologique du Canada Le scrutin final est lancé

L'Office des normes générales du Canada a lancé le scrutin final : les membres votants du Comité technique sur l'agriculture biologique sont appelés à approuver l'ensemble des modifications proposées par les groupes de travail depuis le début des travaux en octobre 2013.

La Fédération biologique du Canada publie sur son site Web les versions des normes [CAN/CGSB-32.310-2015 Principes généraux et normes de gestion](#) et [CAN/CGSB-32.311-2015 Listes des substances permises](#) soumises au vote.

Le scrutin prendra fin le 19 juillet. Les groupes de travail seront alors à nouveau convoqués pour résoudre les votes négatifs et déterminer le contenu final de la norme biologique qui guidera les exploitants biologiques à travers le Canada pour les cinq prochaines années.

La FBC a précédemment publié un résumé des modifications proposées; [cliquez ici](#) pour les consulter à nouveau.

Paillis biodégradables contenant des produits dérivés du pétrole L'Office des normes générales du Canada publie l'exemption accordée pour les utilisateurs de ces paillis

Le Comité technique de l'ONGC sur l'agriculture biologique a déterminé qu'un [bulletin sur les normes](#) était nécessaire pour mettre en application, à partir du 10 juin 2015, l'annotation suivante relative aux paillis biodégradables jusqu'à ce que la nouvelle édition de la norme biologique canadienne CAN/CGSB-32.311 Systèmes de production biologique — Listes des substances permises ne soit publiée et entre en vigueur plus tard en 2015.

La nouvelle annotation est en principe conforme à la formulation actuelle de la norme CAN/CGSB-32.311 sauf qu'elle contient une exception temporaire permettant aux producteurs d'utiliser des paillis biodégradables actuellement sur le marché, mais qui ne proviennent pas de sources biologiques (biosourcés).

Cette exception temporaire a été jugée nécessaire par le Comité technique sur l'agriculture biologique en raison du manque de cohérence dans l'application de la norme depuis la dernière publication. L'exception temporaire a été approuvée lors de la réunion qui s'est déroulée du 11 au 13 mai 2015 et sera incorporée dans la norme finale qui sera publiée en 2015.

Paillis biodégradables

Les paillis 100 % biodégradables doivent provenir de sources biologiques (biosourcés). Les polymères biodégradables et le noir de carbone dérivés des produits du pétrole ou issus du génie génétique ne sont pas permis. Tout autre produit de formulation ou ingrédient doit être inscrit aux tableaux 4.2 ou 4.3 de CAN/CGSB-32.311.

L'exception temporaire suivante est permise : les paillis biodégradables utilisés sur les fermes biologiques en 2014, qui contiennent des produits du pétrole et qui ne sont pas conformes aux exigences précédemment édictées, peuvent être utilisés sans être enlevés jusqu'au 1^{er} janvier 2017.

La certification des petites entreprises agricoles biologiques Deux modèles sont proposés – Veuillez commenter!

Dans le cadre des travaux de révision de la Norme biologique du Canada, la Fédération biologique du Canada a mis sur pied un groupe de travail pour évaluer les enjeux liés à la certification des petites entreprises agricoles.

Un certain nombre d'options ont été considérées. Les deux options qui semblaient les plus utiles sont [l'auto-déclaration par affidavit](#) et la [certification par les pairs](#).

Ces options ne s'appliquent qu'aux agriculteurs qui vendent directement leurs produits aux consommateurs.

L'auto-déclaration et la certification par les pairs sont des propositions basées sur la Norme biologique canadienne. Elles constituent une solution de remplacement au procédé de certification par un tiers parti requis pour les marchés interprovinciaux et internationaux. Elles ne pourraient pas être utilisées pour désigner comme biologiques les produits vendus au détail ou en gros.

Veillez prendre connaissance de ces propositions et partager vos commentaires et opinions.

Nous vous écoutons!

Blogue – en français - <https://fedbio.wordpress.com/>

Blogue - en anglais - <https://ofcbbc.wordpress.com/>



Les pesticides réduisent la croissance
des colonies d'abeilles
et la production des reines

« Let it bee »
Laissons vivre les abeilles

Développons
l'agriculture
biologique

OFC
ORGANIC
FEDERATION
OF CANADA
FBC
FEDERATION
BIOLOGIQUE
DU CANADA

Protégeons l'environnement
Fédération biologique du Canada
www.federationbiologique.ca

[Organic Federation of Canada / Fédération biologique du Canada](#)

514-488-6192